



## Déclaration de la FNEC FP-FO

Monsieur le directeur académique, mesdames et messieurs,

Ce CTSD se réunit pour un « bilan de rentrée ». Au-delà des chiffres détaillés dans les tableaux que vous nous présentez, il y a une situation dégradée et explosive dans le département comme ailleurs.

**Dans le premier degré**, plusieurs centaines de collègues se sont réunis le 3 octobre dans le Val d'Oise pour exprimer leur colère face à la situation dégradée dans notre profession qui a poussé Christine Renon à mettre fin à ses jours. Quelques jours seulement après le suicide de notre collègue, et au moment où plusieurs milliers de personnes se rassemblaient à Bobigny, comme partout en France pour dire : « il faut que ça s'arrête », le ministre Blanquer remettait sur la table la question d'un statut de supérieur hiérarchique pour le directeur d'école. Les directeurs le savent : ce n'est certainement pas un statut qui améliorera leur quotidien et leurs conditions de travail. Les collègues l'ont d'ailleurs massivement exprimé par la grève contre la loi Blanquer au printemps dernier. Dans son courrier, Christine Renon dénonce l'avalanche de tâches ne relevant pas des missions des directeurs (définies dans le décret de 1989), les quotités de décharge de direction insuffisantes, les problèmes liés à la relation avec le périscolaire, mais aussi les Activités Pédagogiques Complémentaires inutiles et épuisantes, ainsi que l'aberration de la semaine de 4 jours et demi à Pantin.

Dans le Val d'Oise, nos collègues directeurs ou adjoints, se sentent effectivement écrasés par le poids des tâches inutiles, superflues, chronophages et éloignées des nécessités de l'école et qui se superposent : saisie des évaluations (avec bugs à répétition et problèmes de codes...), multiplicité des courriels auxquels il faut toujours répondre « en urgence », tableaux à remplir puis à re-remplir dans un autre format etc.

Mais, il y a aussi la problématique de l'inclusion systématique qui, d'année en année, empêche toujours davantage de classes et d'écoles de fonctionner, met en danger les personnels tandis que l'institution n'apporte aucune réponse à cette situation aggravée et inacceptable tant pour les personnels enseignants et AESH que pour les élèves. La FNEC FP FO revendique la création de postes et de places en établissement spécialisés, seule perspective pour que cesse cette inclusion systématique sans discernement et qu'une orientation adaptée puisse être proposée aux élèves qui en ont besoin. Dans le même temps, beaucoup d'AESH manquent dans les écoles. Pour mettre fin à la précarité des AESH, FO revendique l'intégration de tous les AESH

dans un corps de la fonction publique pour leur garantir un vrai salaire et un vrai déroulement de carrière ainsi qu'une revalorisation salariale immédiate.

**Dans le second degré aussi**, la situation est explosive avec l'augmentation du nombre d'élèves sans aucune création des postes de CPE et d'AED. L'application impossible d'emplois du temps de la réforme du lycée associée au manque de personnels en vie scolaire ont créé des conditions de rentrée chaotiques dans certains lycées, avec des faits répétés de violence et parfois une impossibilité de faire la rentrée. Plusieurs établissements étaient ainsi en grève dès la rentrée (lycées Rousseau à Montmorency, Juvet à Taverny, Monnet à Franconville...)

Il y a un mois, en l'espace de 8 jours, 3 collègues étaient agressés par des élèves dans trois établissements différents du Val d'Oise (lycée de la Tourelle à Sarcelles, lycée Paul-Émile Victor d'Osny, lycée Louis Juvet à Taverny). Si des sanctions sont nécessaires contre les auteurs des faits, la responsabilité des autorités de l'Education nationale est bien de répondre immédiatement aux revendications pour prévenir ces agressions et faire cesser cette insécurité. Partout où celle-ci se manifeste, c'est le manque de moyens humains qui se fait sentir. Les collègues ont raison d'exiger la création immédiate des postes CPE et AED. La FNEC FP FO soutient pleinement les collègues qui ont fait valoir leur droit de retrait. Nous rappelons que les collègues des établissements concernés ont été poussés à la cessation de travail parce que les conditions de sécurité n'étaient plus réunies. Les personnels ne peuvent pas être tenus pour responsables des contextes qui les ont conduits à mettre en œuvre ce droit. **Nous avons d'ailleurs demandé la saisine du CHSCT départemental pour suivre ces situations : qu'en est-il ?**

Les réformes sur les rythmes scolaires, les réformes du collège, du lycée et du lycée professionnel, la loi Blanquer, l'évaluation PPCR, la loi de Transformation de la Fonction Publique avec la destruction des statuts et la disparition programmée des Commissions Paritaires, des CHSCT... nuisent gravement à la santé des personnels et à leurs garanties collectives.

En cette rentrée toujours, le gouvernement projette de mettre en place un système de retraite permettant de faire baisser massivement le montant de toutes les retraites sans exception. FO refuse ce système universel de retraite par points qui, de fait, conduira à une retraite a minima pour tous (des centaines d'euros en moins) et ouvrira la voie à un système par capitalisation, cheval de Troie des fonds de pension. La FNEC FP FO revendique le maintien du code des pensions civiles et militaires et de ses dispositions, notamment la règle du calcul sur les 6 derniers mois.

Depuis l'appel lancé en septembre par les syndicats de la RATP à une grève illimitée à partir du 5 décembre, puis celui de la confédération FO de rejoindre cette grève par un appel

interprofessionnel, les appels à la grève se précisent, se multiplient dans tous les secteurs et les salariés s'en emparent : à la SNCF, dans les transports en général, à la sécurité sociale, à l'Education nationale... Le gouvernement sait qu'il est maintenant assis sur une poudrière.

Pour la FNEC FP FO, l'urgence est bien la préparation de la grève à partir du 5 décembre

- pour le retrait du projet de mise en place d'une retraite par points,
- pour le maintien du code des pensions et de l'ensemble des régimes de retraites,
- pour la satisfaction de l'ensemble des revendications.